



Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63)

PHASE DCE

C.C.T.P. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
Lot N°08 MENUISERIES INTERIEURES - MOBILIERS



CH de THIERS
Construction d'un nouvel EHPAD au Centre Hospitalier de THIERS (63)
Centre Hospitalier de THIERS
C.C.T.P. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

VERSION	DESCRIPTION	ÉTABLI(E) PAR	APPROUVÉ(E) PAR	DATE
-	Document initial	Michel Brault	Etienne Combronde	04/11/2024
A	Document mis à jour suite remarques MOA	Michel Brault	Etienne Combronde	21/11/2024
B				
C				
D				
ARTELIA - Bâtiments Régions & Équipements ZA La Pardieu - 5 bis avenue Léonard de Vinci 63000 Clermont-Ferrand - TEL : 04.73.39.33.69				

ARTELIA - Siège Social
16, rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-sur-Seine
France

SOMMAIRE

A MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER	7
08.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MENUISERIES BOIS	7
08.1.1 Prescriptions relatives aux matériaux	7
08.1.2 Organigramme	8
08.1.3 Prescriptions pour travaux	8
08.1.4 Traitement aux insectes	9
08.1.5 Traitement au feu des menuiseries	9
08.1.6 Traitement acoustique des menuiseries	9
08.1.7 Réservations - Scelllements	9
08.1.8 Pose des menuiseries	9
08.1.9 Limites de prestation	10
08.2 BLOCS-PORTES	11
08.2.1 Généralités des blocs-portes	11
08.2.2 Ensemble des blocs-portes de distribution et de recoupement selon tableau des blocs-portes en annexe	14
08.3 FACADES DE GAINES TECHNIQUES ET TRAPPES DE VISITE	14
08.3.1 Façades de gaines techniques de chambres	14
08.3.1.1 Façade de gaine technique - 1 VTL - Finition à peindre - Dimensions 0.50 x ht 2.04 ml	15
08.3.1.2 Façade de gaine technique - 1 VTL - Finition à peindre - Dimensions 0.63 x ht 2.04 ml	15
08.3.1.3 Façade de gaine technique - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.66+0.66 x ht 2.04 ml	15
08.3.2 Façades de gaines techniques CF 1/2h	15
08.3.2.1 Façade de gaine technique EI30 - 1 VTL - Finition à peindre - FP - Dimensions 0.73 x ht 2.04 ml	16
08.3.2.2 Façade de gaine technique EI30 - 1 VTL - Finition à peindre - Dimensions 0.78 x ht 2.04 ml	16
08.3.2.3 Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.40+0.40 x ht 2.04 ml	16
08.3.2.4 Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.56+0.56 x ht 2.04 ml	16
08.3.2.5 Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.62+0.62 x ht 2.04 ml	16
08.3.2.6 Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.72+0.72 x ht 2.04 ml	17
08.4 PLACARDS - RANGEMENTS	17
08.4.1 Façades battantes	17
08.4.1.1 Bloc-porte de placard bois 1VTL - Dimensions 0.60 x ht 2.04 ml	17
08.4.1.2 Bloc-porte de placard bois 1VTL - Dimensions 0.70 x ht 2.04 ml	18
08.4.1.3 Bloc-porte de placard bois 2VTX - Dimensions 2 x 0.45 x ht 2.04 ml	18
08.4.1.4 Bloc-porte de placard bois 2VTX - Dimensions 2 x 0.50 x ht 2.40 ml	18
08.4.1.5 Bloc-porte de placard bois 2VTX - Dimensions 2 x 0.60 x ht 2.04 ml	18

SOMMAIRE

08.4.2 Aménagement de placards - Rangements	18
08.4.2.1 Placards des Chambres	18
08.4.2.1.1 Aménagement intérieur de placard de Chambres au niveau RDC	18
08.4.2.1.2 Aménagement intérieur de placard de Chambres au niveau R+1	19
08.4.2.2 Placards des Offices	19
08.4.2.2.1 Aménagement intérieur de placard traversant des Offices	19
08.4.2.3 Placards autres Locaux	19
08.4.2.3.1 Aménagement intérieur de placard des autres locaux	19
08.5 CHASSIS VITRES	20
08.5.1 Châssis intérieur bois vitré sur allège - E30 - $Rw+C = 35$ dB minimum	20
08.5.2 Châssis intérieur bois vitré toute hauteur - EI30 - $Rw+C = 39$ dB minimum	21
08.6 FINITIONS ET PROTECTIONS	21
08.6.1 Plinthes	21
08.6.1.1 Plinthe en bois dur blanchi - Section 100 x 15 mm	21
08.6.1.2 Plinthe sapin pour marche et contremarche d'escalier (1 côté) - Section 100 x 15 mm	21
08.6.2 Protection PVC	21
08.6.2.1 Pare chocs muraux de 200 mm en PVC	21
08.6.2.2 Protection en PVC teinté des portes - Hauteur 1.10 ml au vantail (1 face par vantail)	22
08.6.2.3 Protection en PVC teinté des portes - Hauteur 1.30 ml au vantail (2 faces par vantail)	22
08.6.2.4 Protection d'angle variable en PVC - Toute hauteur sous plafond	22
08.6.3 Main courante	23
08.6.3.1 Main courante aluminium finition PVC décor bois - $\varnothing 40$ mm	23
08.6.3.2 Main courante en PVC $\varnothing 40$ mm	23
08.6.4 Habillages divers	24
08.6.4.1 Huisserie baie libre en bois dur - Épaisseur 13 mm	24
08.6.4.2 Couvre-joint bois de dilatation en contreplaqué - Section 100 x 15 mm	24
08.6.4.3 Couvre-joint bois de dilatation en contreplaqué - Section 60 x 10 mm	24
08.7 MOBILIERS	24
08.7.1 Équipements sanitaires	25
08.7.1.1 Patère polyamide stratifié 1 crochet	25
08.7.1.2 Patère polyamide stratifié 2 crochets	25
08.7.1.3 Miroir à bords chanfreinés - Dimensions 0.40 x ht 1.00 ml	25
08.7.1.4 Armoire d'angle + porte pan incliné avec miroir argenté - Dimensions 0.30 x ht 0.70 ml	26

SOMMAIRE

08.7.1.5 Meuble pour tenues propres - 15 casiers - Largeur : 120 cm x Profondeur : 45 cm x Hauteur : 200 cm	26
08.7.1.6 Meuble pour tenues propres - 10 casiers - Largeur : 90 cm x Profondeur : 45 cm x Hauteur : 200 cm	26
08.7.2 Meuble lavabo	27
08.7.2.1 Meuble bas de rangement - 2 portes - Finition stratifié - Dimensions 0.90 x 0.60 x ht 0.80 ml	27
08.7.2.2 Meuble haut de rangement - 2 portes - Finition stratifié - Dimensions 0.90 x 0.60 x ht 0.50 ml	27
08.7.3 Meuble de rangement	28
08.7.3.1 Meuble bas de rangement - Finition stratifiée - Largeur 0.65 ml	28
08.7.4 Plan de travail	28
08.7.4.1 Plan de travail postformé - Finition Stratifiée - Largeur 0.60 ml	28
08.7.4.2 Paillasse sèches postformées - Largeur 0.60 ml	29
08.7.4.3 Plan de travail en résine et minéraux naturels - Largeur 0.60 ml	29
08.7.4.4 Tablettes murales trapézoïdales et triangulaires en panneau finition stratifié	29
08.7.5 Cuisine	30
08.7.5.1 Cuisine équipée complète - Dimensions meuble bas 2.40 x 0.60 x ht 0.90 ml - meuble haut 2.40 x 0.60 x ht 0.50 ml	30
08.7.5.2 Cuisine complète - Dimensions meuble bas et hauts 1.50 x 0.60 x ht 0.90 ml	32
08.7.6 Rayonnages	33
08.7.6.1 Ensemble 6 rayons filants CTBS mélaminé sur structure acier laqué	33
08.7.7 Mobiliers divers	33
08.7.7.1 Support mural universel de télévision orientable	33
08.7.7.2 Estrade bois - Finition parquet - Dimensions 2.00 x 3.00 ml	34
08.7.7.3 Cimaie pour tableau en aluminium laqué 80 mm	34
08.7.7.4 Rail projecteur en aluminium laqué 80 mm	35
08.8 MUR MOBILE	35
08.8.1 Mur mobile monodirectionnel coulissant sans guidage au sol - Ra = 46dB mini	35
08.9 CLOISONS DE VESTIAIRES	36
08.9.1 Cloisons partie courante en stratifié compact de 13 mm - Hauteur 2,00 ml	37
08.9.2 Porte en stratifié compact ép 10 mm - 1VTL - Dimensions 0.80 x ht 2.00 ml	37
08.9.3 Porte PMR en stratifié compact ép 10 mm - 1VTL - Dimensions 0.90 x ht 2.00 ml	37
Variante n°05 : Suppression de l'îlot central de la cuisine	38
B MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER	38
08.10 Variante exigée n°05 : Suppression de l'îlot central et ajout d'un évier sur meuble	38

SOMMAIRE

08.10.1	Suppression de l'îlot centrale de la cuisine de l'atelier cuisine	38
08.10.2	Suppression de l'îlot centrale de la cuisine de l'espace repas/cuisine	38
<i>Variante n°06 : Remplacement cloison mobile par closions acoustique et porte à galandage</i>		40
C MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER		40
08.11 Variante exigée n°06 : Remplacement de la cloison mobile par une cloison de distribution acoustique et porte à battante 1VTL		40
08.11.1	Suppression du mur mobile monodirectionnel coulissant prévue en base	40
08.11.2	Ajout d'un bloc-porte intérieur 1VTL - BAT - E30 - 42dB - HM - AP - SS+BMI - Dimensions : 0.93 x ht 2,04 m	40

A MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER

08.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MENUISERIES BOIS

08.1.1 ■ Prescriptions relatives aux matériaux

Essence :

- Les bois employés pour les menuiseries intérieures seront de qualité parmi les bois résineux (épicéa, douglas, mélèze, etc.) et les bois durs (chêne, noyer, bois exotique, etc.)
- Classement suivant les normes NF EN 975 et NF EN 1611, essence et qualité et parmi les feuillus durs de type : chêne, niangon ou sipo, doussié
- Tous les bois proviendront d'exploitations forestières ayant obtenu l'écocertification FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC certifiant que les bois proviennent d'une exploitation durablement gérée
- Le fil sera droit, il ne sera admis que des nœuds sains et adhérents d'un diamètre inférieur à 10 mm ou nœuds noirs d'un diamètre inférieur à 5 mm et sans flache, hors aubier
- Toutes les autres anomalies seront rigoureusement exclues
- Les bois devront, dans la mesure où cela est techniquement possible, provenir d'une ressource locale

Traitement :

- Tous les bois seront traités fongicides, insecticides par trempage ou pulvérisation. Les traitements CCA sont interdits
- Le nom commercial du produit de traitement sera à indiquer au peintre afin de prévoir les peintures d'impression compatibles avec le produit de traitement
- Les panneaux de particules (OSB, aggloméré stratifié, aggloméré mélaminé, etc.) seront classés en E1 aux formaldéhydes

Taux d'humidité :

- Les ouvrages de menuiseries intérieures présenteront un taux d'humidité compris entre 9 et 12%, rétractabilité conforme à la norme NFB 51.006

Contreplaqués et panneaux de particules :

- Tous les panneaux contreplaqués et particules employées seront conformes aux normes en vigueur

Impression des bois :

- Toutes les menuiseries intérieures bois recevront obligatoirement avant pose une couche d'impression sur la totalité de leurs faces, couche due par l'Entreprise du lot Peinture

Quincaillerie :

- Tous les éléments de quincaillerie et serrurerie devront être conformes aux spécifications de la norme NF P26
- Les serrures seront de première qualité et de marque SNFQ ou NFSNFQ
- Les types de ferrage sont fournis à titre indicatif au chapitre "Généralités des blocs-portes"
- La quincaillerie mise en œuvre proviendra de fabricants réputés
- Le CCTP donne les types de quincaillerie exigée. Au cas où la force des ferrages prévus, paumelles, charnières, crémones, etc, ne correspondrait pas à l'usage demandé, l'entrepreneur devra modifier, et ce sans aucune plus-value, les dimensions et forces desdits ferrages
- Pour une uniformité du projet architectural, l'ensemble des quincailleries des corps d'état Menuiserie intérieure, Menuiserie Extérieure, Métallerie et Clôture espace vert proviendront du même fournisseur (gamme et série)

Nota : l'ensemble des dispositifs de commande devront être situés à une hauteur comprise entre 0,90 m et 1,30 m et à plus de 0,40 m d'un angle rentrant de parois suivant circulaire relative à l'accessibilité des PMR.

08.1.2 ■ Organigramme

Pour l'ensemble des serrures du présent dossier, il sera prévu un organigramme.

Pour l'ensemble des serrures :

- Du présent lot
- Du lot Menuiseries Extérieures Alu
- Du lot Métallerie
- Du lot VRD - Espaces verts

Combinaison à la demande du Maître d'Ouvrage

Frais de combinaison à la charge des entreprises

Gérance de l'organigramme **AU PRESENT LOT**

Il sera fourni :

- 3 clés par serrure
- 60 clés pour passe partiel ou sous-passe
- 10 clés pour passe général

L'organigramme intégrera un passe général, un passe technique et un passe ménage

« passe » général identique (PG) à celui existant qui ouvre le bâtiment neuf et les autres du Centre Hospitalier

« passe » partiel bâtiment (P7) : tous les locaux du bâtiment neuf + bâtiment existant "Aquarelle"

« passe » partiel ménage (P11) à faire correspondre sur l'organigramme existant (P XTRA K12X0078)

Avec étiquettes stipulant l'affectation de ce dernier ainsi que le lot concerné.

L'entreprise devra la mise en place des canons provisoires durant toute la période des travaux jusqu'à la réception des travaux.

Les cylindres de sûreté seront avec profil européen et à barillet 10 pistons actifs minimum, type clé forée réversible P XTRA K12X0078 des Ets DORMAKABA, ou produits équivalent, non reproductible à vie.

Les clefs seront à reproduction protégée, avec ou sans carte de propriété, duplication en usine.

Les cylindres seront à double entrée en standard et débrayable,

À l'exception des cylindres des chambres qui auront un cylindre débrayable avec bouton moleté.

08.1.3 ■ Prescriptions pour travaux

L'Entrepreneur devra étudier les profils et sections de ses ouvrages, de façon à garantir leur bonne tenue dans le temps.

Toutes les précautions nécessaires seront prises à la pose, au calage des différents éléments, afin de leur assurer un aplomb, un alignement et un niveau corrects.

En cas de défaut de tablettage, l'Entrepreneur du présent corps d'état a à sa charge tous bouchements, garnissages entre ses ouvrages et les supports, tel que garnissage entre murs et plinthe bois, entre murs et huisseries, etc.

L'Entrepreneur devra assurer à ses frais et pendant toute la durée du délai de garantie, tous les réglages et mises au point nécessaires de façon à assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de ses ouvrages.

Les portes planes de distributions intérieures posséderont le label NF, épaisseur minimale de 40 mm.

Les portes intérieures avec oculus ou châssis à vitrer posséderont des parements dont l'épaisseur tiendra compte des masticages sur les deux faces.

Les dimensions, le nombre et le mode de fixation des quincailleries, doivent permettre de satisfaire aux essais sur les ouvrages terminés, essais prévus par les Normes en vigueur.

08.1.4 ■ Traitement aux insectes

Tous les bois mis en œuvre dans le projet recevront avant leur mise en œuvre un traitement fongicide, insecticide et anti cryptogamique par trempage ou pulvérisation.

Le nom commercial du produit de traitement sera à indiquer au peintre afin de prévoir les peintures d'impression compatibles avec le produit de traitement.

08.1.5 ■ Traitement au feu des menuiseries

Les menuiseries avec classement au feu devront répondre notamment à la norme NF S61-937.

Les portes coupe-feu à fermeture automatique maintenues ouvertes pendant l'exploitation devront avoir des plaques signalétiques « Porte coupe feu - Ne mettez pas d'obstacle à la fermeture » en lettre blanche sur fond rouge ou vice versa.

Tous les blocs-portes avec classement au feu devront avoir fait l'objet d'un essai normalisé au CSTB. Le procès-verbal d'essai de résistance au feu sera fourni pour chaque type de porte.

Le ferrage et tout accessoire de ces portes seront conformes à ceux utilisés lors de l'essai de résistance au feu. Tout accessoire rajouté sera adapté afin de conserver le classement au feu de la porte.

En ce qui concerne les portes de recouvrements des circulations, les attestations de conformité à la norme NF S61-937 sont à transmettre au bureau de contrôle.

08.1.6 ■ Traitement acoustique des menuiseries

PV d'essai acoustique à fournir au bureau de contrôle et à l'acousticien pour l'ensemble des menuiseries concernées au présent dossier.

Tous accessoires (oculus, châssis latéral, imposte, etc.) rajouté sera adapté afin de conserver le classement acoustique de la menuiserie.

Concernant les bloc-portes intérieurs, les valeurs en dB sont données dans le tableau des blocs-portes intérieurs, il s'agit des indices d'affaiblissement acoustique standardisé pour le bruit rose (R_A) minimaux à atteindre ; les valeurs minimales à atteindre sont définies dans la notice acoustique, document prioritaire sur les autres.

08.1.7 ■ Réservations - Scellements

L'Entrepreneur du présent lot devra l'exécution de tous les trous, réservations, percements et scellements, et le garnissage pour l'ensemble de ses ouvrages. Il pourra faire réserver tous les trous de scellements, prises, etc. au lot Gros Œuvre, sous réserve de lui fournir tous les plans de réservation au minimum un mois avant l'exécution du Gros Œuvre.

Il devra la fourniture de tous les éléments de fixation qui seraient à incorporer au Gros Œuvre.

Il demeurera solidairement responsable avec l'entrepreneur de Gros Œuvre de toutes les prises, réservations, scellements, mise en place de douille, etc., incorporés au Gros Œuvre.

08.1.8 ■ Pose des menuiseries

En attendant leur mise en place, les menuiseries seront entreposées à l'abri de l'humidité et dans des conditions telles que la qualité des fournitures ne risque pas d'en être altérée.

Les menuiseries seront posées avec la plus grande précision et en aplomb parfait à leurs emplacements définis par les documents contractuels ou par les ordres du Maître d'Œuvre. Elles seront fixées avec soin de manière à ne pouvoir se déplacer pendant l'exécution des scellements, lesquels, y compris les raccords, sont à la charge de l'Entreprise adjudicataire du présent lot.

Les tolérances de pose, réglage et planitude seront de 2 à 4 mm maximum pour la verticalité et l'horizontalité.

Les cales et les étrésillons provisoires nécessaires seront placés par l'adjudicataire de façon à empêcher toute déformation des menuiseries durant l'exécution des travaux relatifs aux autres corps d'état.

Les angles vifs de toutes les parties susceptibles d'être détériorées pendant l'exécution des travaux, seront protégés au moyen de tout dispositif de protection au choix de l'Entrepreneur. Ce dispositif sera laissé en place pendant toute la durée des travaux autant de temps que le Maître d'Œuvre l'exigera.

L'Entrepreneur devra toujours vérifier sur place les mesures des ouvrages qui lui seront commandés, de manière qu'ils s'ajustent convenablement aux emplacements où ils doivent être posés, sans que l'Entrepreneur puisse réclamer, dans la mesure où les menuiseries auront été commandées avant l'achèvement des maçonneries qui doivent les recevoir.

Sauf spécification contraire, la fourniture et la pose des ferrures (quincaillerie comprise) des menuiseries neuves, seront dues par l'Entrepreneur adjudicataire du présent corps d'état, qui sera ainsi responsable du bon fonctionnement de la totalité de l'ouvrage pendant le délai de garantie.

Toutes les pièces qui doivent rester en contact avec les maçonneries seront traitées avant pose au moyen d'un produit d'imprégnation fongicide, hydrofuge et insecticide.

Avant mise en place des produits verriers, les feuillures recevront une couche d'impression à la charge du présent corps d'état.

L'entrepreneur devra prendre toutes ses dispositions pour l'incorporation des huisseries métalliques dans les voiles béton, ou dans les ouvrages de Plâtrerie, de maçonnerie, et cela sans aucune plus-value.

Un joint acrylique blanc sera mis en œuvre entre la parois de toute nature et le couvrejoint ou le cadre de la menuiserie.

08.1.9 ■ Limites de prestation

Le contrôle d'accès est prévu au présent lot et est directement compté dans la DPGF des blocs-portes intérieures.

Les "Gateway" pour les portes soumises au contrôle d'accès en temps réel Radio Fréquence est prévu :

Au présent lot :

- Fourniture et pose de la serrure
- Réglage de la partie mécanique

Au lot CFO-CFA :

- Programme et teste de la serrure

Il n'est pas prévu dans le présent appel d'offres :

- Les renforts de cloisons pour support de mains courantes seront à la charge du lot Plâtrerie. Les emplacements seront signalés et communiqués par le titulaire du présent lot.
- La programmation et testes des serrures et poignées à badge est prévu au lot Électricité
- Les couvre-joints de dilatations parasismiques horizontaux au sol sont à la charge du lot Revêtement de Sols et de Murs.
- La fourniture des vasques des meubles lavabos est à la charge du lot Plomberie-Sanitaires (Pose prévue au présent lot)

08.2 BLOCS-PORTES

08.2.1 ■ Généralités des blocs-portes

Fourniture et pose de Blocs-portes battant

- La pose des huisserie est à prévoir au lot plâtrerie pour celles prévues dans les cloisons, et par le lot gros œuvre pour celles prévues dans les voiles béton, ajustage, prises et scellements, et toutes sujétions comprenant notamment :

Huisserie à recouvrement ou affleurante, suivant localisation :

- Type (HB) bois blanchi et corroyé (résineux pour les portes standards et bois exotique ou dur pour les portes répondant à un classement au feu) à recouvrement suivant épaisseur et nature des cloisons, avec feuillure de porte, pattes de scellement dans maçonnerie, rainure pour canalisation électrique pour les portes à 2 vantaux.
- Type (HM) métallique en tôle d'acier 15/10^{ème} d'épaisseur pliée, prépeinte anticorrosion ou galvanisé Z275, avec feuillure de porte, pattes de scellement, butées caoutchouc adhésives. Ces huisseries seront mises en œuvre dans cloisons à parements plâtre sur ossature métallique ou cloison brique ou cloisons en maçonnerie d'agglomérés. Les sections des huisseries seront fonction des épaisseurs de cloisons. L'entreprise prévoira toutes les adaptations et profilés de finition qu'il conviendra, pour l'ensemble des portes sauf les portes à 2 vantaux. Les huisseries métalliques seront renforcées par soudure complémentaire sur les gonds, 4 gonds.
- Chambranles sapin ou bois dur 40 x 8 mm avec 2 arrondis d'angles, ou quart de rond pour angles rentrants y compris coupes, socles
- Joint isophonique en fond de feuillure pour porte avec classement acoustique y compris complément par seuil suisse si nécessaire
- Joints intumescents suivant caractéristiques au feu
- Joint mousse polyuréthane imprégnée de résine synthétique compressible type Compriband ou Illmod ou produit équivalent entre l' huisserie et le support de toute nature y compris joints acryliques,

Vantail ou vantaux type à recouvrement :

Âme :

- Type (AP) âme pleine 40 mm en panneau de particules de bois

Parois :

- Parois en panneau de fibres finition prépeinte (**BOIS PEINT**). *A destination des locaux non-nobles (sous-sol, locaux techniques...)*
- Parois en panneau de fibres finition par un revêtement stratifié (**BOIS STRAT**) de 10/10^{ème} d'épaisseur sur les deux faces vues. Teinte du stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant. L'entreprise aura également à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de porte. *A destination des locaux nobles (accès chambres, bureaux, circulations, sanitaires, escaliers ...)*
- Battement droit pour porte simple action simple vantail ou double action va et vient
- Battement feuilluré pour porte simple action à double vantaux
- Joints intumescents suivant caractéristiques au feu
- Plaque de poussée en acier laqué de part et d'autre du vantail et sur portes va-et-vient
- Barre de tirage pour sanitaires handicapés
- Seuil "suisse" ou à balais au droit des portes avec classement acoustique, Le réglage du seuil devra se faire de telle sorte que le joint de seuil soit convenablement comprimé. Pour les joints balai, le joint doit venir en buté sur la barre de seuil et non sur le sol afin d'éviter l'usure par frottements lors des contacts avec le sol. La hauteur entre le bas de la porte et le seuil doit être au maximum de 3 mm et les joints doivent être de longueur supérieure à l'interstice entre la barre de seuil et le bas de la porte

Oculus (1 par vantail sur les bloc-portes 2 vantaux), châssis incorporés dans menuiseries :

- Fourniture et pose d'un vitrage transparent feuilleté adapté en fonction du degré acoustique et feu demandé pour l'ensemble de la menuiserie, compris parecloses bois dur sur les deux faces et contremasticage adapté

Les oculus devront être compatible PMR sur les portes **DAS O** et **DAS F**.
Dimensions de l'oculus : suivant réglementation et plans de l'architecte.

PV d'essai obligatoire suivant besoin.

Ferrage suivant dimensions des portes par :

- 2, 4 ou 6 pattes à scellement galvanisées
- 3, 4, 6 ou 8 paumelles électrozinguées roulées à bout rond, entaillées et vissées
- Les portes va-et-vient seront équipées de pivot linteau encastré, adapté au poids de vantail, l'effort nécessaire pour ouvrir les portes doit être inférieur ou égal à 50 N
- Crémone en applique à pènes haut et bas à commande à levier pour les vantaux semi-fixes agréés par les services de sécurité (parties communes).
- Serrure à mortaiser, axe à 50 mm, qualité renforcée avec gâche plate :
 - Type **(BC)** : bec de cane
 - Type **(BCCD)** : bec de cane à condamnation et décondamnation par l'extérieur avec voyant d'occupation (pour WC)
 - Type **(SS)** : serrure à barillet de sûreté à canon européen à clé réversible plate à trous et à reproduction contrôlée (suivant prescriptions générales du présent corps d'état)
 - Type **(BMI)** : bouton moleté intérieur sur serrure de sûreté
 - Type **(BAP)** : barre anti-panique poussée, réversible sans démontage, à cylindre à profil suisse, pourvue d'un pêne autobloquant interdisant son crochetage. Cette prestation sera livrée avec PV feu

Les Appareillages seront du même type que pour les blocs portes intérieurs :

- Appareillage : béquilles et plaques ou rosaces de propreté en aluminium du type Disco des Ets BRICARD ou produit équivalent, teintes anodisée ou laquée aux choix du maître d'œuvre, avec ressorts soutien de béquilles réversibles sans démontage, fixation par 2 vis traversantes autofreinées.

Poignées de portes installées à plus de 40 cm d'un angle rentrant ou d'un obstacle au fauteuils (sauf portes ouvrant uniquement sur un escalier et portes des sanitaires, douches et cabines non adaptées).

Gamme de référence : type Disco des Ets BRICARD ou produit équivalent.

Préconisations pour accessibilité PMR :

- L'entreprise devra également la pose de serrure spéciale déportée avec béquille rallongée destinées aux PMR pour l'ensemble des portes dont l'extrémité de la poignée est située à moins de 0,40 m d'un angle rentrant ou de tout autre obstacle à l'approche d'un fauteuil roulant, suivant plans architecte et prescriptions du permis de construire et du RICT
- L'ensemble des blocs-portes des sanitaires et douches accessibles PMR sera équipé soit d'une poignée de rappel sur la face intérieure, si la porte s'ouvre sur l'extérieur soit d'un ferme-porte si la porte s'ouvre sur l'intérieur. Le modèle de poignée de rappel sera de même gamme que les béquilles
- L'ensemble des blocs-portes des sanitaires accessibles PMR devra recevoir un pictogramme affichant le sens de transfert

Ferme-porte hydraulique (FP) :

Ferme-porte à glissière, à technologie à came et contre-piston type DC des Ets ASSA ABLOY ou équivalent (modèle à adapter pour vantaux de grande largeur). Force de fermeture réglable, laqué teinte au choix de l'architecte, force suivant poids du vantail pour toutes les portes avec classement au feu et conforme aux normes d'accessibilité PMR. L'effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50 N.

Sélecteur de vantaux en acier chromé brillant ou mat pour bloc-porte à 2 vantaux à qualité feu équipé de ferme-porte.

Portes DAS (DAS) :

L'ensemble des portes de compartimentage et les portes d'issues de secours seront asservies à la détection incendie (IT 246 article 3.6.2 notamment). Elles devront être agrémentées d'un PV DAS complet en cours de validité et adapté à chaque cas de configuration du bâtiment (angle d'ouverture, largeur, hauteur de porte, résistance au feu, etc.), aucun élément du système DAS ne devant être changé. Les PV seront transmis au bureau de contrôle et Maître d'ouvrage pour validation avant commande et mise en œuvre.

Repérage des DAS (sur tableau de blocs-portes en annexes) :

- Type : porte maintenue Ouverte en service normal à fermeture asservie au SSI
- Type : porte maintenue Fermée et verrouillée en service normal à déverrouillage asservi au SSI (contrôlée en accès)

Oculus pour les portes va et vient suivant article CO 44 § 2 du règlement de sécurité contre l'incendie des E.R.P.

Dans tous les cas, le système retenu sera adapté en fonction du type de fonctionnement de la porte (simple ou double action).

Compris contact de positions (attente, sécurité, position), coffret de réarmement en plafond, raccordement électrique entre le coffret et le dispositif DAS au présent corps d'état, raccordement électrique entre le coffret et l'armoire de l'électricien à la charge de l'électricien.

Équipements des portes DAS :

Type DAS O (Ouverte) :

Sur porte à 1 vantail, simple action :

- Ventouse électromagnétique murale à rupture asservies à la détection incendie compris fixation sur murs ou piétement métallique laqué suivant localisation

Sur porte à 2 vantaux, simple action :

- Ventouse électromagnétique murale à rupture asservies à la détection incendie sur chaque vantail de porte compris fixation sur murs ou piétement métallique laqué suivant localisation

Porte 1 ou 2 vantaux double action (type va et vient VV) :

- Pivot linteau encastré avec ventouse intégrée au pivot (2,3 W unitaire), force réglable suivant poids du vantail, compris organe de rotation pentures hautes et crapaudines réglable en hauteur

Il sera prévu sur ces portes une plaque signalétique mentionnant "PORTE COUPE FEU - NE METTEZ PAS D'OBSTACLE A LA FERMETURE".

Type DAS F (Fermé) :

Sur porte à 1 vantail, simple action :

- Verrou motorisé DAS à sécurité positive, résistance à l'ouverture de 1300 daN minimum avec renvoi d'état

Sur porte à 2 vantaux, simple action :

- Verrou motorisé DAS à sécurité positive (1 par vantail), résistance à l'ouverture de 1300 daN minimum avec renvoi d'état

Porte 1 ou 2 vantaux double action (type va et vient VV) :

Portes DAS avec contrôle d'accès (DAS F+CA) : ventouse électromagnétique à cisaillement avec dispositif d'auto-alignement, à rupture de courant avec profilé support, le verrouillage se fait par émission de courant

Normes :

Il est rappelé à l'entreprise, que celle-ci doit la fourniture et mise en œuvre de ces travaux conformément aux normes en vigueur, notamment les normes :

- EN 1154 : concerne les cycles d'ouverture, de fermeture, d'endurance et des puissances minimum et maximum à

- respecter en fonction des largeurs et des poids des vantaux
- EN 1155 : concerne les ventouses électromagnétiques
- EN 1158 : concerne les sélecteurs de fermeture pour les blocs portes à doubles vantaux
- NF S61-937 pour les portes DAS
- Etc.

Équipement contrôle d'accès pour les portes des locaux personnel suivant plan de repérage :

Ensembles plaques béquilles électroniques autonomes, à lecteur de badge sans contact à lecture/écriture

Les lecteurs proposés seront de type « Ensembles plaques béquilles électroniques autonomes » en radio fréquence, en inox 304, de 40 mm ou 67 mm de large. La béquille doit être solidaire de l'ensemble plaque béquille, monté en applique sur le montant de bloc-porte.

Cet ensemble, s'installant sur les portes par deux percements de diamètre 14 mm sans prévoir de passage de câble.

- Du côté extérieur, la béquille est débrayée et la lecture d'un badge valide permet l'embrayage de la béquille.
- Du côté intérieur, la manœuvre par la béquille est toujours possible afin de garantir une sortie libre, de plus la traçabilité de la manœuvre intérieure est mémorisée par l'ensemble plaque béquille. L'équipement doit disposer d'une antenne radio qui permet la communication avec les nœuds et les gateway. Un détecteur de l'état de position de porte permet de contrôler les intrusions ou la porte laissée ouverte

Comprenant notamment :

- Un ensemble monobloc avec béquille incorporée et cylindre de sûreté suivant solution de base,
- Lecteur noir
- Indicateur lumineux pour fonctionnement et programmation, chaque appareil livré avec batterie 7Ah,
- Finition par peinture laquée (sauf pour lecteur),
- Badge type carte de proximité compatibilité NFC,

Particularité pour les issues de secours : serrure asservie au SSI, modèle conforme à la norme NF S61-937 des portes DAS.

Modèle de référence : XS4 ONE BLE des Ets SALTO SYLTEMs ou autre marque/produit équivalente

Nota : Le montant du contrôle d'accès sera directement intégré dans le PU des blocs-portes concernés directement dans la DPGF des Blocs-Portes intérieures.

Classements feu et acoustique :

L'ensemble des blocs portes et ensembles menuisés sera conforme aux réglementations concernées et directives du rapport acoustique en fonction classement ou type du bâtiment.

Les huisseries isophoniques seront à double feuillures avec joint continu.

Les valeurs en dB données dans le tableau des blocs-portes intérieurs sont des indices d'affaiblissement acoustique standardisé pour le bruit rose (R_A) minimaux à atteindre.

08.2.2 ■ Ensemble des blocs-portes de distribution et de recoupement selon tableau des blocs-portes en annexe

Le tableau joint en annexe de la DPGF devra être **IMPERATIVEMENT** rempli dans **SON INTEGRALITE**.

08.3 FACADES DE GAINES TECHNIQUES ET TRAPPES DE VISITE

08.3.1 Façades de gaines techniques de chambres

Exécution, fourniture et mise en place de façades de gaines techniques, comprenant notamment :

- Cadre dormant en bois dur y compris garnissages, calfeutrements, couvre-joint en bois dur à bords vifs à la

périphérie du cadre dormant, section 40 x 10 mm

- Façades par ouvrants à la française en un ou plusieurs vantaux (selon plans) vantaux à âme pleine, alaises périphériques bois dur, joints coupe-feu en fond de feuillure et contre les éléments des autres corps d'état,

Parement des huisseries : 2 faces prêt à peindre.

Parement des portes : Finition 2 faces à peindre.

08.3.1.1 ■ Façade de gaine technique - 1 VTL - Finition à peindre - Dimensions 0.50 x ht 2.04 ml

- Ferrage par :
 - Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
 - Entrées rondes en laiton chromé
 - Batteuses à fouillot à carré

Localisation :

Salle de pause du niveau RDC de l'aile Ouest, suivant plans d'architecte.

08.3.1.2 ■ Façade de gaine technique - 1 VTL - Finition à peindre - Dimensions 0.63 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Batteuses à fouillot à carré

Nota : Traverse basse en bois pour support de remontée en plinthe

Localisation :

Dans les circulations au droit des chambres simples en extrémités de circulation d'unité de vie, suivant plans d'architecte.

08.3.1.3 ■ Façade de gaine technique - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.66+0.66 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Batteuses à fouillot à carré
- Verrous haut et bas sur 1 vantail

Nota : Traverse basse en bois pour support de remontée en plinthe

Localisation :

Dans les circulations UV2 au droit des SDE des chambres individuelles, suivant plans d'architecte.

08.3.2 Façades de gaines techniques CF 1/2h

Exécution, fourniture et mise en place de façades de gaines techniques EI30, comprenant notamment :

- Cadre dormant en bois dur y compris garnissages, calfeutrements, couvre-joint en bois dur à bords vifs à la périphérie du cadre dormant, section 40 x 10 mm
- Façades par ouvrants à la française en un ou plusieurs vantaux (selon plans) vantaux à âme pleine, alaises périphériques bois dur, joints coupe-feu en fond de feuillure et contre les éléments des autres corps d'état,

Parement des huisseries : 2 faces prêt à peindre.

Parement des portes : Finition 2 faces à peindre.

08.3.2.1 ■ Façade de gaine technique EI30 - 1 VTL - Finition à peindre - FP - Dimensions 0.73 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Serrure à clé sur organigramme avec cylindre européen

Localisation :

Dans la circulation escalier au niveau R+1 pour accès au local moteur, suivant plans de l'architecte.

08.3.2.2 ■ Façade de gaine technique EI30 - 1 VTL - Finition à peindre - Dimensions 0.78 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Serrure à clé sur organigramme avec cylindre européen

Localisation :

Dans la réception dé cartonnage au niveau R-1 pour accès au local TGS, suivant plans de l'architecte.

08.3.2.3 ■ Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.40+0.40 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Serrure à clé sur organigramme avec cylindre européen
- Verrous haut et bas sur 1 vantail

Localisation :

Dans les locaux info Cfa, aux niveaux RDC et R+1, suivant plans d'architecte.

08.3.2.4 ■ Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.56+0.56 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Serrure à clé sur organigramme avec cylindre européen
- Verrous haut et bas sur 1 vantail

Localisation :

Dans la circulation au niveau R+1, dans la circulation UV3 de l'aile Est, suivant plans d'architecte.

08.3.2.5 ■ Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.62+0.62 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé

- Serrure à clé sur organigramme avec cylindre européen
- Verrous haut et bas sur 1 vantail

Localisation :

Dans la circulation au droit du local Cfo dans le hall d'accueil, suivant plans d'architecte.

08.3.2.6 ■ Façade de gaine technique EI30 - 2 VTX - Finition à peindre - Dimensions 0.72+0.72 x ht 2.04 ml

Ferrage par :

- Nœuds de paumelles à tiges filetées solidaires du nœud en acier zingué
- Entrées rondes en laiton chromé
- Serrure à clé sur organigramme avec cylindre européen
- Verrous haut et bas sur 1 vantail

Localisation :

Dans les circulations au droit des locaux Cfo, suivant plans d'architecte.

08.4 PLACARDS - RANGEMENTS

08.4.1 Façades battantes

Descriptif de base suivant article précédent de généralité des blocs-portes, avec bec de cane et demi-garniture + plaque de propreté. Toutes les portes devront avoir un classement M3.

Exécution, fourniture et mise en place de façades de placard dito généralités des blocs-portes, comprenant notamment :

- Cadre dormant avec traverse intermédiaire en bois dur y compris garnissages, calfeutrements, couvre-joint en bois dur à bords vifs à la périphérie du cadre dormant, section 40 x 10 mm
- 2 faces de parois en panneau de fibres finition stratifiée 10/10 décoratif . L'entreprise aura à sa charge l'application de vernis ou de lasure (1 couche d'impression et 2 couches de finition) sur les chants des vantaux de porte
- Ferrage par :
- 2, 4 ou 6 pattes à scellement galvanisées
 - 3, 4, 6 ou 8 paumelles électrozinguées roulées à bout rond, entaillées et vissées
 - Serrure à mortaiser, axe à 50 mm, qualité renforcée avec gâche plate : Type (SS) : serrure à barillet de sûreté à canon européen à clé réversible plate à trous et à reproduction contrôlée
 - Appareillage par poignées de tirage type Normbau nylon teinte foncé, et bouton de tirage pour les façades hautes

Garnissages, calfeutrements, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Réalisation suivant plan de détail de l'architecte.

08.4.1.1 ■ Bloc-porte de placard bois 1VTL - Dimensions 0.60 x ht 2.04 ml

Localisation :

Office 177 de l'aile Est, suivant plans d'architecte.

08.4.1.2 ■ Bloc-porte de placard bois 1VTL - Dimensions 0.70 x ht 2.04 ml

Localisation :

Locaux Ménage, suivant plans d'architecte.

08.4.1.3 ■ Bloc-porte de placard bois 2VTX - Dimensions 2 x 0.45 x ht 2.04 ml

Localisation :

Locaux Tiers, suivant plans d'architecte.

08.4.1.4 ■ Bloc-porte de placard bois 2VTX - Dimensions 2 x 0.50 x ht 2.40 ml

Nota : Les serrures et clés des portes de placards coté étagères des chambres au RDC seront sur organigramme spécifique placard avec 3 clés par chambre et 15 passes pour personnel.

Localisation :

Chambres individuelles, Salle Polyculturelle, Salle activités-ateliers et Espace repos famille-activités collectives, suivant plans d'architecte.

08.4.1.5 ■ Bloc-porte de placard bois 2VTX - Dimensions 2 x 0.60 x ht 2.04 ml

Localisation :

Salle multimédia, Salle activité-ateliers, Locaux Tiers, Offices et Laverie, suivant plans d'architecte.

08.4.2 Aménagement de placards - Rangements

08.4.2.1 Placards des Chambres

Travaux comprenant notamment :

Fourniture et pose de rayons et recoupements de penderie en aggloméré de bois CTBH épaisseur 18 mm mélaminé blanc sur les deux faces avec habillage des chants, compris crémaillères métalliques en appliques, taquets métalliques amovibles, toutes coupes, découpes, entailles, chutes et déchets, fixations, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre.

L'aménagement du placard sera composé de :

- Un rayon en haut de placard arasé au niveau + 1,85 m,
- De joue latérale sur la profondeur du placard et sur toute sa hauteur,
- De séparation verticale compris joues latérales sur toute la hauteur du placard avec entraxe de 45 cm entre séparation,
- Une tringle en aluminium formant penderie y compris supports,
- De rayons intermédiaires sur la partie étagères verticale gauche entre chaque séparation avec entraxe d'environ 50 cm, sur crémaillère mélaminé,
- Un tiroir dimensions 48 x 50 x ht 16 cm en mélaminé blanc, avec serrures à clés sur organigramme pour condamnation, compris 10 exemplaires de passe unique.

08.4.2.1.1 ■ Aménagement intérieur de placard de Chambres au niveau RDC

Mode de métré : Au mètre linéaire de largeur de façade

Localisation :

Placards des chambres individuelles du niveau RDC, suivant plans d'architecte et carnet de détails architecte DET 10.

08.4.2.1.2 ■ Aménagement intérieur de placard de Chambres au niveau R+1

Mode de métré : Au mètre linéaire de largeur de façade

Nota : les tiroirs comprendront des serrures avec clés pour condamnation du tiroir uniquement, avec cylindre sur organigramme spécifique placard avec 3 clés par chambre (même passe que chambre RDC, cf. article 08.4.1.4)

Localisation :

Placards des chambres individuelles du niveau R+1, suivant plans d'architecte et carnet de détails architecte DET 10.

08.4.2.2 Placards des Offices

Travaux comprenant notamment :

Fourniture et pose de rayons et recoupements horizontaux en stratifié compact avec habillage des chants, compris crémaillères métalliques en appliques, taquets métalliques amovibles, toutes coupes, découpes, entailles, chutes et déchets, fixations, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre.

L'aménagement du placard sera composé de :

- Un rayon en haut de placard arasé au niveau du plafonds suspendus
- De joues latérales sur toute la profondeur du placard traversant et sur toute sa hauteur
- De rayons intermédiaires entre chaque séparation avec entraxe d'environ 50 cm

08.4.2.2.1 ■ Aménagement intérieur de placard traversant des Offices

Mode de métré : Au mètre linéaire de largeur de façade

Localisation :

Locaux Offices des 3 unités d'hébergement et du PAS, suivant plans d'architecte et carnet de détails architecte DET 05 & 06.

08.4.2.3 Placards autres Locaux

Travaux comprenant notamment :

Fourniture et pose de rayons et recoupements horizontaux en stratifié compact avec habillage des chants, compris crémaillères métalliques en appliques, taquets métalliques amovibles, toutes coupes, découpes, entailles, chutes et déchets, fixations, tous détails et toutes sujétions de mise en œuvre.

L'aménagement du placard sera composé de :

- Un rayon en haut de placard arasé au niveau du plafonds suspendus
- De joues latérales sur toute la profondeur du placard et sur toute sa hauteur, y compris en fond de placard
- De rayons intermédiaires entre chaque séparation avec entraxe d'environ 50 cm

08.4.2.3.1 ■ Aménagement intérieur de placard des autres locaux

Mode de métré : Au mètre linéaire de largeur de façade

Localisation :

Locaux ménage, salle de pause, locaux tiers, salle multimédia, salle polyculturelle, salle activités-ateliers, aux niveaux RDC et R+1, suivant plans d'architecte.

08.5 CHASSIS VITRES

Fourniture et pose de châssis vitré en bois dur comprenant notamment :

- Le montage en atelier, le transport, l'installation et la fixation
- Toutes les réservations nécessaires pour les passages de câbles et fileries diverses seront réalisées par la présente entreprise sur demande des autres corps d'état
- Selon le plan de détail remis par l'Architecte, l'entreprise s'assurera de la bonne rigidité et solidité de l'ensemble
- Cadre dormant de section adaptée à l'épaisseur des cloisons ou des voiles BA recevant les châssis, avec montants et traverses y compris garnissages et calfeutrements
- Cornière périphérique en acier galvanisé d'épaisseur adaptée suivant prescriptions de la notice acoustique
- Façon de feuillure pour recevoir un vitrage simple ou double suivant le cas
- Parcloles à arêtes en bois de même nature que le cadre dormant, pose vissée
- Calfeutrement contre les ouvrages des autres corps d'état par mise en place lors de la pose de joint mousse polyuréthane imprégnée de résine synthétique compressible type COMPRIBAND ou produit équivalent. Le calfeutrement devra être réalisé avec le plus grand soin pour respecter les impératifs acoustiques
- Habillage aux deux faces de la cloison ou du mur par couvre-joint bois dur de largeur 40 mm compris coupes d'onglets, le couvre-joint étant d'une seule pièce sur la hauteur et sur la largeur du châssis
- Dans le cas de châssis situés dans mur maçonnerie, il sera prévu un précadre d'habillage bois dur lasuré périphérique de l'épaisseur de ce mur
- Les châssis coupe-feu ou pare-flamme auront reçu un avis favorable du Bureau de Contrôle de l'opération. Les joints et mastics employés pour ce type d'ouvrages seront à base de produits intumescents sans amiante et auront reçu un avis technique favorable du C.S.T.B
- Le vitrage (E ou EI, simple, feuilleté, translucide ou transparent, acoustique etc.) en conformité avec la nature des locaux et caractéristiques dimensionnelles de fabrication des fabricants seront à la charge du présent lot
- Double vitrage coupe feu avec remplissage argon si nécessité thermique ou acoustique
- Sauf spécification contraire, par défaut, les châssis intérieurs présenteront un indice d'affaiblissement acoustique minimal $R_{w+C} \geq 35$ dB

Compris toutes coupes droites ou d'onglets, assemblages, manutention protection, nettoyage et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Les bandes visuelles (parois vitrées situées sur les cheminements) ou en bordure immédiate de ceux-ci devront être repérables par des personnes de toutes tailles à l'aide d'éléments visuels contrastés par rapport à l'environnement immédiat, la circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007 recommande de disposer des motifs à l'intérieur de 2 bandes horizontales d'une largeur de 5 cm situées respectivement à 1.10 et 1.60m de hauteur.

08.5.1 ■ Châssis intérieur bois vitré sur allège - E30 - $R_{w+C} = 35$ dB minimum

Mode de métré : Au mètre carré

Modèle de référence : Vitrage type Stadip Silence 33.1A, SGG Contraflam EI30 ou équivalent

Localisation :

Salle de soins, Salon/Activité, Salle de pause du niveau R+1 au centre du bâtiment, Bureau Infirmiers Locaux activités et Offices, suivant plans de l'architecte.

08.5.2 ■ Châssis intérieur bois vitré toute hauteur - EI30 - Rw+C = 39 dB minimum

Mode de métré : Au mètre carré

Modèle de référence : Vitrage type Stadip Silence 66.1A, SGG Contraflam EI30 ou équivalent

Localisation :

Atelier Cuisine, suivant plans de l'architecte.

08.6 FINITIONS ET PROTECTIONS

08.6.1 Plinthes

08.6.1.1 ■ Plinthe en bois dur blanchi - Section 100 x 15 mm

Fourniture et pose de plinthes en sapin blanchi, y compris tablettage au sol et avec fixation par trous tamponnés et vis spéciales béton, coupes en onglet dans les angles, en sifflet dans la longueur, couvre-joint pour socle, bords vifs, manutention, protection et toutes sujétions d'exécution.

Localisation :

Suivant tableau de finitions de pièces en annexes, notamment : Salle Polyculturelle

08.6.1.2 ■ Plinthe sapin pour marche et contremarche d'escalier (1 côté) - Section 100 x 15 mm

Mode de métré : À l'unité de marche comptabilisée à l'unité pour 1 coté.

Fourniture et pose de plinthes en sapin blanchi sur marche et contremarche, y compris tablettage au sol et avec fixation par trous tamponnés et vis spéciales béton, coupes en onglet dans les angles, en sifflet dans la longueur, couvre-joint pour socle, bords vifs, et toute sujétions de pose.

Localisation :

Suivant tableau de finitions de pièces en annexes, notamment : Escaliers

08.6.2 Protection PVC

08.6.2.1 ■ Pare chocs muraux de 200 mm en PVC

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et pose d'un pare-chocs mural constitué notamment :

- Un profilé filant en aluminium extrudé muni d'un amortisseur filant sur lequel vient se clipser un profilé en résine acrylovinyle modifié choc épaisseur 3 mm, teinté dans la masse
 - Implantation à + 1.00 m du sol
 - Compris, toutes coupes, accessoires, sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts, angles), protection, nettoyage et tous détails
 - Classement au feu M1
- Couleur au choix de l'Architecte.

Produit de référence : IMPACT 200 des Ets SPM ou produit équivalent.

Localisation :

En périphérie des locaux ; Salle Kiné et Salles à manger commune, suivant plans et carnet de repérage de l'architecte.

08.6.2.2 ■ Protection en PVC teinté des portes - Hauteur 1.10 ml au vantail (1 face par vantail)

Mode de métré : À l'unité de vantail (1 face).

Fourniture et pose de protection et d'habillage en applique constitués d'une plaque d'épaisseur 2 mm en PVC rigide et coloré dans la masse ; La surface sera légèrement grainée.

Compris toutes coupes, accessoires et sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts, angles, sous-face du vantail).

Couleur et forme au choix de l'Architecte.

Classement au feu : M1

Produit de référence : DECOCHOC des Ets SPM ou produit équivalent.

Nota : la forme de la plaque devra obligatoirement intégrer la béquille de la porte

Localisation :

Protections PVC 1 face, sur blocs-portes suivants :

- Au niveau R-1 : Stockage Chariot Fauteuil
- Au niveau RDC : Ménage, Linge Sale, Linge Propre, Linge/Déchêts
- Au niveau R+1 : Ménage, Linge Sale, Linge Propre, Linge/Déchêts

Suivant plans de l'architecte.

08.6.2.3 ■ Protection en PVC teinté des portes - Hauteur 1.30 ml au vantail (2 faces par vantail)

Mode de métré : À l'unité de vantail (2 faces).

Fourniture et pose de protection et d'habillage en applique constitués d'une plaque d'épaisseur 2 mm en PVC rigide et coloré dans la masse ; La surface sera légèrement grainée.

Compris toutes coupes, accessoires et sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts, angles, sous-face du vantail).

Couleur et forme au choix de l'Architecte.

Classement au feu : M1

Produit de référence : DECOCHOC des Ets SPM ou produit équivalent.

Nota : la forme de la plaque devra obligatoirement intégrer la béquille de la porte

Localisation :

Protections PVC 2 faces, sur blocs-portes suivants des locaux Offices / Laveries aux niveaux RDC et R+1, suivant plans de l'architecte.

08.6.2.4 ■ Protection d'angle variable en PVC - Toute hauteur sous plafond

Mode de métré : À l'unité

Fourniture et pose de protection d'angle variable avec liseret flexible auto-adhésive d'une largeur d'aile de 60 mm en PVC lisse d'épaisseur 2 mm, teinté dans la masse.

Compris toutes coupes, accessoires et sujétions de fixation, pièces spéciales (embouts).

Couleur au choix de l'Architecte.

Classement au feu : M1.

Produit de référence : type Protecta 2 à angle variable des Ets SPM ou produit équivalent.

Localisation :

Suivant carnet de détails de l'architecte DET 04, aux jonctions voile BA et cloison plâtre,
Notamment : Circulations, Local poubelles et Linge sale/déchêts aux niveaux RDC et R+1.

08.6.3 Main courante

08.6.3.1 ■ Main courante aluminium finition PVC décor bois - ø 40 mm

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et pose de main courante intérieure comprenant notamment :

- Ossature principale en profilé aluminium avec gorge de blocage pour supports et accessoires de maintien
- Main courante recouverte par film PVC décor bois avec closoir en partie basse
- Support de fixation galbé autobloquant de largeur 55 mm, en aluminium
- Pièces spéciales et accessoires de finition, notamment angles, joints bactéricides au droit des jonctions, bouchons plat ou biseauté, embouts retournant au mur classique ou courbe tendue au choix du maître d'œuvre
- Fixation et toutes sujétions de réalisation
- Système de démontage rapide par jonction articulée en PVC antibactérien, diamètre 40 mm, devant les gaines techniques permettant l'ouverture des vantaux.

Modèle de référence : type escort decowood des Ets SPM ou produit équivalent.

Décor au choix du Maître d'Œuvre dans la gamme complète du fabricant.

Caractéristiques techniques et dimensionnelles :

- Classement au feu de l'ensemble : B-s2, d0
- Implantation à + 0,80 m du sol
- Entraxe des supports : 0,80 m

Localisation :

En périphérie de l'ensemble des circulations et sur un pan de mur dans les salles d'activités, suivant plans d'architecte.

08.6.3.2 ■ Main courante en PVC ø 40 mm

Fourniture et pose de mains courantes ronde gainée PVC ø 40 mm, compris :

- Ossature principale en profilé d'aluminium avec gorge de blocage pour supports et accessoires de maintien
- Support de fixation autobloquant en aluminium satiné argent
- Gaine PVC lisse teinté dans la masse
- Pièces spéciales telles que embout d'extrémité, pièces d'angle rentrant ou sortant...
- Fixation et toutes sujétions de réalisation.
- Système de démontage rapide devant les gaines techniques

Modèle de référence : Type Escort gainée PVC des Ets SPM ou équivalent

Coloris au choix du Maître d'Oeuvre dans la gamme du fabricant.

Caractéristiques techniques et dimensionnelles :

- Classement au feu de l'ensemble : B-s2, d0

- Implantation à + 1,00 m du sol
- Entraxe des supports : 0,80 m

Localisation :

En périphérie des escaliers intérieurs en cloisonnés, suivant plans d'architecte.

08.6.4 Habillages divers

08.6.4.1 ■ Huisserie baie libre en bois dur - Épaisseur 13 mm

Mode de métré : au ml d'huisserie à mettre en œuvre.

Travaux comprenant notamment :

- Fourniture et pose d'une huisserie en bois dur de 13 mm d'épaisseur, sans feuillure de portes, pattes de scellement,
- Ces huisseries seront mises en œuvre dans des cloisons de toute nature, les sections des huisseries seront fonction des épaisseurs de murs. L'entreprise prévoira toutes les adaptations et profilés de finition qu'il conviendra
- Compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation

Localisation :

Au droit du cadre des baies libres des offices du RDC et du R+1, suivant plans d'architecte, et carnet de détails de l'architecte DET 14

08.6.4.2 ■ Couvre-joint bois de dilatation en contreplaqué - Section 100 x 15 mm

Mode de métré : au mètre linéaire

Fourniture et pose de couvre-joint sur joint de dilatation, en contreplaqué à peindre 100 x 15 mm, coupé de longueur y compris tablettage, fixations sur un seul côté du couvre-joint par chevilles et vis inoxydables sur cuvette, impression, coupes, chutes, manutention, tous détails et sujétions d'exécution.

Localisation :

Au droit des joints de dilatations du projet, en parois, (hauteur jusque sous plafond suspendu), suivant plans de l'architecte.

08.6.4.3 ■ Couvre-joint bois de dilatation en contreplaqué - Section 60 x 10 mm

Mode de métré : au mètre linéaire

Fourniture et pose de couvre-joint sur joint de dilatation, en contreplaqué à peindre 60 x 10 mm, coupé de longueur y compris tablettage, fixations sur un seul côté du couvre-joint par chevilles et vis inoxydables sur cuvette, impression, coupes, chutes, manutention, tous détails et sujétions d'exécution.

Localisation :

Au droit des dilatations des volées d'escaliers avec les voiles BA de la cage, suivant plans de l'architecte.

08.7 MOBILIERS

Nota : tous les mobiliers en place devront être de classement M3 minimum.

Les colles utilisées pour coller les revêtements (stratifié ou mélaminé) devront faire l'objet d'un classement Ecode EC1.

08.7.1 Équipements sanitaires

08.7.1.1 ■ Patère polyamide stratifié 1 crochet

Mode de métré : À l'unité

Fourniture et pose de patères 2 crochets en coordonnée avec les autres équipements de vestiaire constitué notamment :

- Bi-patères en polyamide, teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant,
- Fixations invisibles inoxydables.

Réaction au feu : M3

Modèle de référence : réf 4CN488000D des Ets PBA ou équivalent

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces dans la section "mobilier", notamment : sanitaires isolés personnel / famille / résident et douches et WC dans vestiaires hommes et femmes

08.7.1.2 ■ Patère polyamide stratifié 2 crochets

Mode de métré : À l'unité

Fourniture et pose de patères 1 crochet en coordonnée avec les autres équipements de vestiaire constitué notamment :

- Bi-patères en polyamide, teinte au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant,
- Fixations invisibles inoxydables.

Réaction au feu : M3

Modèle de référence : réf 4CN488000D des Ets PBA ou équivalent

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Sanitaires des chambres individuelles, et douche du PASA.

08.7.1.3 ■ Miroir à bords chanfreinés - Dimensions 0.40 x ht 1.00 ml

Mode de métré : À l'unité

Fourniture, présentation et pose bord à bord de miroir, comprenant notamment :

- Glace argentée feuilletée, bord poli tout le tour,
- Fixation par pattes chaussées (nombre suivant dimensions) et vis à tête chromée, trous chevillées,
- Compris implantation, manutention, protection et tous détails,
- Épaisseur en rapport avec les dimensions.

Compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment :

- Ensemble des sanitaires isolés résidents / famille / personnel aux niveau RDC et R+1
- Ensemble des points d'eau des vestiaires hommes et femmes au niveau R-1

08.7.1.4 ■ Armoire d'angle + porte pan incliné avec miroir argenté - Dimensions 0.30 x ht 0.70 ml

Mode de métré : À l'unité

Armoire d'angle de toilette complète à exécuter selon le plan de détail de l'architecte DET 20. Elle comprendra notamment :

- Fixations invisibles au moyen de platines sur revêtement PVC mural,
- Fixation par visserie inox, tête fraisée avec caches de finition ou tête ronde dans la teinte du stratifié,
- Finition contre la paroi au moyen d'un joint mastic à base de silicone,
- Fond décoratif en stratifié compact avec fixation adaptée invisible et visserie inox L316,
- Armoire d'angle comprenant porte en pan incliné avec miroir glace argentée, bords polis, à fixer par pattes chaussées et vis à tête chromée,
- Étagère intermédiaire en mélaminé blanc,
- Épaisseur en rapport avec les dimensions. Y compris toutes sujétions pour fixation et calage contre mur.

Compris coupes, découpes, fixations et toutes sujétions de réalisation.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Dimensions du fond : 0.30 x ht 0.70 ml
- Dimensions du miroir : 0.20 x ht 0.70 ml
- Dimensions de la tablette : longueur 1.00 x profondeur 0.70 ml x retombée 0.15 ml

Teinte du stratifiés au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant des panneaux stratifiés.

Coloris en coordonnée avec l'ensemble des autres équipements au choix de l'Architecte sur ensemble des faces vue.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Sanitaires des chambres individuelles

08.7.1.5 ■ Meuble pour tenues propres - 15 casiers - Largeur : 120 cm x Profondeur : 45 cm x Hauteur : 200 cm

Mode de métré : À l'unité

Fourniture d'un module de 15 casiers en mélaminé blanc monobloc sur pieds réglables, livré monté sans aucun assemblage nécessaire, résistant aux chocs.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Nombre de casiers : 3 hauteurs de 5 casiers
- Dimensions du module : 120 x ht 200 cm
- Dimensions tablettes fixe : Hauteur interne : 40 cm

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Vestiaires Femmes

08.7.1.6 ■ Meuble pour tenues propres - 10 casiers - Largeur : 90 cm x Profondeur : 45 cm x Hauteur : 200 cm

Mode de métré : À l'unité

Fourniture d'un module de 10 casiers en mélaminé blanc monobloc sur pieds réglables, livré monté sans aucun assemblage nécessaire, résistant aux chocs.

Caractéristiques dimensionnelles :

- Nombre de casiers : 2 hauteurs de 5 casiers
- Dimensions du module : 90 x ht 200 cm
- Dimensions tablettes fixe : Hauteur interne : 40 cm

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Vestiaires Hommes

08.7.2 Meuble lavabo

Fourniture, pose et fixation d'un meuble bas de rangement à réaliser suivant carnet de détail de l'architecte DET 09.

Cet ensemble sera constitué de deux pièces en panneaux d'aggloméré de bois CTBH qualité hydrofuge, de 19 mm d'épaisseur finition stratifié avec chants plaqués.

Comprenant notamment :

- Socle plinthe aggro CTBX pour support de la remontée en plinthe du sol PVC en retrait de 0.05 ml minimum à prévoir sur 0.07 ml de hauteur,
- Pose de vasque fourni par le lot Plomberie-Sanitaires,
- Portes en 19 mm d'épaisseur venant en saillie du corps de meuble avec angles arrondis,
- Ferrage par paumelles masquées et manœuvre par poignées ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm finition suivant choix architecte,
- Aménagement intérieur des modules comprenant un fond au niveau de la plinthe basse à + 0.07 ml et un rayon intermédiaire sur tasseaux,
- Finition stratifié avec chants plaqués type "Polyrey" de la gamme origine.

Modèle de référence : Vasque plan de travail type "Savane" des Ets CSI ou produit équivalent.

Classement du mobilier M3 (épaisseur 18 mm mini).

Compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

08.7.2.1 ■ Meuble bas de rangement - 2 portes - Finition stratifié - Dimensions 0.90 x 0.60 x ht 0.80 ml

Mode de métré : À l'unité

Caractéristiques dimensionnelles :

- 2 portes de largeur 0.45 ml x 0.60 x ht 0.80 ml

Caractéristiques dimensionnelles données à titre indicatif à confirmer avant exécution.

Plans de réalisation à soumettre à l'agrément du Maître d'Œuvre.

Localisation :

- Salle repos/activité/famille au niveau RDC,
- Salon/activités aux niveaux RDC et R+1,

Suivant plans d'architecte.

08.7.2.2 ■ Meuble haut de rangement - 2 portes - Finition stratifié - Dimensions 0.90 x 0.60 x ht 0.50 ml

Mode de métré : À l'unité

Caractéristiques dimensionnelles :

- 2 portes de largeur 0.45 ml x 0.60 x ht 0.50 ml

Caractéristiques dimensionnelles données à titre indicatif à confirmer avant exécution.
Plans de réalisation à soumettre à l'agrément du Maître d'Œuvre.

Localisation :

Salon/activités aux niveaux RDC et R+1, suivant plans d'architecte.

08.7.3 Meuble de rangement

08.7.3.1 ■ Meuble bas de rangement - Finition stratifiée - Largeur 0.65 ml

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture, pose et fixation d'un meuble bas de rangement avec plan de travail stratifié compact à réaliser suivant carnet de détail de l'architecte DET 05 et 06.

Comprenant notamment :

- Socle plinthe agglo CTBX pour support de la remontée en plinthe du sol PVC en retrait de 0.05 ml minimum à prévoir sur 0.07 ml de hauteur,
- Portes en 19 mm d'épaisseur en stratifié compact venant en saillie du corps de meuble avec angles arrondis,
- Ferrage par paumelles masquées et poignées ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm finition suivant choix architecte,
- Aménagement intérieur des modules comprenant un fond au niveau de la plinthe basse à + 0.07 ml et un rayon intermédiaire sur tasseaux.

Classement du mobilier M3 (épaisseur 18 mm mini).

Compris élargissement du plateau de comptoir au droit de la baie libre donnant sur les salles à manger, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation

Localisation :

Salle activités-atelier, Salle multimédia, Locaux tiers au niveau RDC ; et Locaux Offices aux niveaux RDC et R+1, suivant détails 05 et 06 de l'architecte.

08.7.4 Plan de travail

08.7.4.1 ■ Plan de travail postformé - Finition Stratifiée - Largeur 0.60 ml

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et pose de plan de travail avec support de vasque comprenant notamment :

- Toute ossature support nécessaire au maintien et à la fixation de l'ouvrage. Cette ossature ne devra pas être apparente, elle sera soit en bois avec traitement fongicide et insecticide, soit métallique avec protection antirouille à deux couches plus peinture laquée de finition cuite au four,
- Plateau formant plan vasque en aggloméré de bois postformé type CTBH de 22 mm d'épaisseur, plaqué stratifié sur une face et contrebalancement y compris sur chants et tranches. Teinte du stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme unie du fabricant,
- Découpes pour vasques en applique (Vasque à la charge du titulaire du lot Plomberie-Sanitaire) ,
- Dossieret de ht 0.10 ml, et retombée de ht 0.15 ml,
- Toutes coupes, ajustages, fixations, visserie inoxydables et joint silicone incolore.

Nota : Positionnement pour accès PMR (hauteur partie inférieure > 0.70 ml)

Compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Salle de soins (poste infos) et suivant détails 11 et 12 de l'architecte.

08.7.4.2 ■ Paillasse sèches postformées - Largeur 0.60 ml

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et pose de support de paillasse comprenant notamment :

- Ossatures métalliques laqué y compris piétements réglables en aluminium,
- Une tablette de travail en aggloméré de bois hydrofuge postformé type CTBH de 22 mm d'épaisseur, plaqué stratifié sur une face et contrebalancement, un dossier de 0.10 ml de hauteur, une retombée de 0.10 ml de hauteur,
- Chants vus plaqués, toutes coupes, ajustages, fixations, visserie inoxydables et joint silicone incolore,
- Teinte du stratifié au choix du maître d'œuvre dans la gamme unie du fabricant.

Compris tous détails et sujétions de formes pour une parfaite et complète réalisation.

Localisation :

Paillasse zone préparation, dans les salles de soin, suivant plan et détails 11 et 12 de l'architecte.

08.7.4.3 ■ Plan de travail en résine et minéraux naturels - Largeur 0.60 ml

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et pose d'un plan de travail composé d'un mélange de résines et de minéraux naturels comprenant :

- Plateau formant plan de travail, en matériau non poreux et homogène composé de 1/3 de résine acrylique et de 2/3 de minéraux naturel, un dossier de 0.10 ml de hauteur, une retombée de 0.10 ml de hauteur
- Fixation sur ossature métallique compris piétements réglables en aluminium
- Équerre de fixation à la structure porteuse
- Cuve en Corian

Compris toutes coupes, ajustages, fixations, joint silicone d'étanchéité et tous détails pour une complète et parfaite réalisation de l'ensemble.

Modèle de référence : Plan de travail des Ets CORIAN ou produit équivalent.

Localisation :

Paillasse zone décontamination dans les salles de soin, suivant plan et détails 11 et 12 de l'architecte.

08.7.4.4 ■ Tablettes murales trapézoïdales et triangulaires en panneau finition stratifié

Mode de métré : À l'unité

Tablettes stratifiés trapézoïdales et triangulaires avec revêtements stratifié de 10/10ème d'épaisseur, sur toutes les faces ainsi que sur les chants et tranches. Teinte du stratifiés au choix de l'architecte dans la gamme unie du fabricant.

Caractéristiques :

Tablette basse :

- Plateau horizontal en panneaux CTBX stratifié, épaisseur 50 mm
- Fixations invisibles sur tasseaux encastrés dans l'épaisseur de la tablette

Tablette haute :

- Plateau horizontal en panneaux CTBX stratifié, épaisseur 30 mm
- Fixations invisibles avec profil en L encastrés dans l'épaisseur de la tablette

Compris tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation, à exécuter selon le plan de détail de l'architecte qui sera fourni avant mise en fabrication.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : *Chambres individuelles, insonorisées et bariatriques, et suivant détails 19 de l'architecte.*

08.7.5 Cuisine

08.7.5.1 ■ Cuisine équipée complète - Dimensions meuble bas 2.40 x 0.60 x ht 0.90 ml - meuble haut 2.40 x 0.60 x ht 0.50 ml

Fourniture et pose de cuisine équipée à réaliser suivant plans, indications et détails de l'architecte.

Cet ensemble sera constitué de modules juxtaposés adaptés (Sous-évier, plaque de cuisson, etc) ou réalisés d'une seule pièce en panneaux d'aggloméré de bois CTBH qualité hydrofuge de 19 mm d'épaisseur minimum (Classement du mobilier M3).

Ensemble comprenant notamment :

- Socles support avec piètement réglable pour éléments bas en acier galvanisé,
- Plinthe basse en retrait de 0.05 m minimum à prévoir sur 0.10 m de hauteur en inox avec joint d'étanchéité intégré,
- Plan de travail en matériaux d'assemblage entre poudre minérale et résine de synthèse de type "Corian" ou produit équivalent, de 50 mm d'épaisseur avec chant droit,
- Découpes pour emplacement d'évier, vasque, plaque de cuisson suivant détail de l'architecte,
- Tous profilés de finition pour une parfaite réalisation, fileurs plans et d'angles, joues de finitions, fonds, retombées, etc.

Accessibilité PMR sous plan de travail :

- Fond par panneaux de bois CTBH qualité hydrofuge de 10 mm, chants plaqués compris ossature complémentaire

Meuble avec porte :

- Portes en 19 mm d'épaisseur venant en saillie du corps de meuble avec angles arrondis
- Portes vitrés en vitrage feuilleté, finition suivant précision aux article suivant correspondant, encadrement en aluminium
- Ferrage par paumelles masquées avec amortisseurs de fermeture modèle adapté au type d'ouverture (ouvrant simple, relevant, abattant, par translation verticale, etc...)
- Poignées de tirage au choix de l'architecte sur présentation d'échantillons
- Aménagement intérieur des modules comprenant un fond au niveau de la plinthe basse et deux rayons intermédiaires
- Compris façades spéciales toutes dimensions pour électroménager encastrable (réfrigérateur et lave vaisselle)

Meuble avec tiroirs :

- Façade des tiroirs panneaux de 19 mm d'épaisseur venant en saillie du corps de meuble avec angles arrondis
- Tiroirs avec glissières en acier galvanisé et roulements PVC avec amortisseurs de fermeture
- Poignées de tirage au choix de l'architecte sur présentation d'échantillons

Meuble avec étagères sans porte :

- Étagère en panneaux de 19 mm d'épaisseur avec fixations invisibles.

Éviers (cuves suivant détails de l'architecte) :

- En résine de synthèse du type CORIAN des Ets VASCOPLAN ou produit équivalent,
- Robinetterie mitigeuse et bonde à la charge du lot CVC Plomberie.
- Raccordement sur évacuation et alimentation en attente à la charge du présent lot
- Finitions et teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Électroménagers :

- Table de cuisson vitrocéramique induction sans cadre avec commande digital, sécurité, 2 feux minimum, modèles aux choix du maître d'œuvre
- Four multi-fonction pyrolyse, 56 litres mini, porte froide, modèles aux choix du maître d'œuvre
- Hotte aspirante en recyclage avec filtre à charbon, débit adapté au volume de la pièce, modèles aux choix du maître d'œuvre
- L'ensemble des équipements électroménagers seront de marque réputée, de classe énergétique comprise A et A+++.
- Raccordement sur alimentation en attente prévue par l'électricien à la charge du présent lot.

Finitions :

Éléments vus :

- Finition sur toutes les faces vues compris chants, en matériaux d'assemblage entre poudre minérale et résine de synthèse de type "Corian" ou produit équivalent,
- Finition par revêtement stratifié de 10/10ème d'épaisseur, sur toutes les faces vues et chants en ABS 10/10 pour les plans de travail, type *Originex* des Ets Origine ou produit équivalent.

Éléments intérieurs :

- Finition en plaquage mélaminé compris chants pour l'intérieure des caissons et tiroirs, et des aménagements intérieurs.

Teintes du stratifiés, ABS, mélaminé et verre laqué au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant compris toutes sujétions pour polychromie.

Quincailleries au choix de l'architecte sur présentations d'un éventail achalandé d'échantillon (boutons et poignées), 10 références minimum.

Caractéristiques dimensionnelles :

Élévation 1 contre salle activité-ateliers :

Meubles bas :

- 4 portes de largeur 0.60 ml dont :
 - 1 meuble bas pour recevoir un réfrigérateur, dim. 0.60 x 0.60 x ht 0.90 ml
 - 1 meuble bas sous évier, dim. (2 x 0.60) x 0.60 x ht 0.90 ml
 - 1 meuble bas sur colonne pour recevoir un four entre meuble haut et bas, dim. 0.60 x 0.60 x ht 0.90 ml
- Poignées de manœuvre par poignée profilée en aluminium d'épaisseur 1,5 mm, finition suivant choix architecte

Meubles haut :

- 4 portes de largeur 0.60 ml dont :
 - 3 meubles haut, dim. 0.60 x 0.60 x ht 0.50 ml
 - 1 meuble haut sur colonne pour recevoir le four entre meuble haut et bas, dim. 0.60 x 0.60 x ht 0.60 ml
- Poignées de manœuvre par poignée ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm finition suivant choix architecte

Élévation 2 de l'îlot central :

Meubles bas :

- Caisson central d'étagères, largeur 1.20 ml x 0.40 x ht 0.80 ml divisé en 2 colonnes
- 1 emplacement vide pour PMR, largeur 1.20 ml x 0.40 x ht 0.80 ml

Élévation 3 de l'îlot central :

Meubles bas :

- 2 portes de largeur 0.60 ml x 0.60 x ht 0.80 ml

- 1 emplacement vide pour évier 1 cuve "Corian" largeur 0.80 ml x 0.60 x ht 0.80 ml
- 1 cuve évier "Corian"
- 1 colonne basse comprenant un ensemble de 3 tiroirs, largeur 0.30 ml x 0.60 x ht 80 ml
- Poignées de manœuvre par poignée ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm finition suivant choix architecte

Caractéristiques dimensionnelles données à titre indicatif à confirmer avant exécution.

Plans de réalisation à soumettre à l'agrément du Maître d'Œuvre.

Localisation :

Suivant plan de détail de l'architecte, notamment : Atelier Cuisine, Espace repas/cuisine, suivant détails 07 et 08 de l'architecte.

08.7.5.2 ■ Cuisine complète - Dimensions meuble bas et hauts 1.50 x 0.60 x ht 0.90 ml

Fourniture et pose de cuisine à réaliser suivant plans, indications et détails de l'architecte.

Cet ensemble sera constitué de modules juxtaposés adaptés (Sous-évier, etc) ou réalisés d'une seule pièce en panneaux d'aggloméré de bois CTBH qualité hydrofuge de 19 mm d'épaisseur minimum (Classement du mobilier M3).

Ensemble comprenant notamment :

- Socles support avec piètement réglable pour éléments bas en acier galvanisé
- Plinthe basse en retrait de 0.05 m minimum à prévoir sur 0.10 m de hauteur en inox avec joint d'étanchéité intégré
- Plan de travail postformé de 50 mm d'épaisseur avec chant droit,
- Découpes pour emplacement d'évier, vasque, plaque de cuisson suivant détail de l'architecte
- Tous profilés de finition pour une parfaite réalisation, fileurs plans et d'angles, joues de finitions, fonds, retombées, etc

Meuble avec porte :

- Portes en 19 mm d'épaisseur venant en saillie du corps de meuble avec angles arrondis
- Portes vitrés en vitrage feuilleté, finition suivant précision aux article suivant correspondant, encadrement en aluminium
- Ferrage par paumelles masquées avec amortisseurs de fermeture modèle adapté au type d'ouverture (ouvrant simple, relevant, abattant, par translation verticale, etc...)
- Poignées de tirage au choix de l'architecte sur présentation d'échantillons
- Aménagement intérieur des modules comprenant un fond au niveau de la plinthe basse et deux rayons intermédiaires
- Compris façades spéciales toutes dimensions pour électroménager encastrable (réfrigérateur et lave vaisselle)

Éviers (cuves suivant détails de l'architecte) :

- En résine de synthèse du type "CORIAN" des Ets VASCOPLAN ou produit équivalent,
- Robinetterie mitigeuse et bonde à la charge du lot CVC Plomberie,
- Raccordement sur évacuation et alimentation en attente à la charge du présent lot,
- Finitions et teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Finitions :

Éléments vus :

- Finition sur toutes les faces vues compris chants en stratifié
- Finition par revêtement stratifié de 10/10ème d'épaisseur, sur toutes les faces vues et chants en ABS 10/10 pour les plans de travail.

Éléments intérieurs :

- Finition en plaquage mélaminé compris chants pour l'intérieure des caissons et tiroirs, et des aménagements intérieurs.

Teintes du stratifiés, ABS, mélaminé et verre laqué au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant compris

toutes sujétions pour polychromie.

Quincailleries au choix de l'architecte sur présentations d'un éventail achalandé d'échantillon (boutons et poignées), 10 références minimum.

Caractéristiques dimensionnelles :

Meubles bas :

- 3 portes de largeur 0.50 ml x 0.60 x ht 0.90 ml
- Poignées de manœuvre par poignée ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm, finition suivant choix architecte

Meubles haut :

- 2 portes de largeur 0.75 ml x 0.30 x ht 0.60 ml
- Poignées de manœuvre par poignée profilée en aluminium d'épaisseur 1,5 mm, finition suivant choix architecte

Caractéristiques dimensionnelles données à titre indicatif à confirmer avant exécution.

Plans de réalisation à soumettre à l'agrément du Maître d'Œuvre.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Salle de pause, suivant détail 03 de l'architecte.

08.7.6 Rayonnages

08.7.6.1 ■ Ensemble 6 rayons filants CTBS mélaminé sur structure acier laqué

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et pose d'un ensemble filant de rayonnages comprenant :

- Rayons en panneaux CTBS 22 mm minimum finition mélaminée toutes faces et chants,
- Montants en acier laqué blanc compris visserie galvanisée, raidisseurs, pieds réglables,
- Fixation des éléments contre parois, calage, tous les accessoires de pose.

Caractéristiques techniques :

- 6 Étagères à position réglable répartie sur la hauteur
- Largeur de rayons : 1.00 ml
- Profondeur de rayon : 0.35 ml
- Hauteur du meuble : 2.10 ml

Réalisation suivant plans, calpinage et détails de l'Architecte.

Teinte au choix de l'architecte.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Local pharmacie DMS.

08.7.7 Mobiliers divers

08.7.7.1 ■ Support mural universel de télévision orientable

Mode de métré : À l'unité

Fourniture et mise en place d'un support mural de télévision orientable et inclinable comprenant notamment :

- Réglages en inclinaison et en rotation indépendants,
- Support compatible pour les télévisions écran plat de 55 cm mini jusqu'à 120 cm,

- Système de sécurité anti décrochement,
- Passage des câbles dans le support,
- Réalisation ultra résistante en acier de forte épaisseur,
- Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant, peinture époxy cuite au four.

Modèle à soumettre pour accord à la Maîtrise d'Oeuvre et Maîtrise d'Ouvrage à adapter en fonction de son parc de télévision.

Nota : Travaux à réaliser en parfaite coordination avec le titulaire du lot Plâtrerie qui doit la fourniture et la pose de la platine de renfort dans la cloison.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Salon/activités, Salle d'Activités - Atelier, Salle Multimédia, Chambre individuelles, insonorisées et bariatriques.

08.7.7.2 ■ Estrade bois - Finition parquet - Dimensions 2.00 x 3.00 ml

Mode de métré : À l'unité

Fourniture et pose d'une estrade en 3 modules rectangulaires

Caractéristiques techniques :

- Plancher durable de haute qualité pour un usage professionnel,
- Renforcement interne des angles,
- Revêtement en Contre-plaqué bouleau finition noir,
- Épaisseur du contre-plaqué : 15 mm,
- Vernis transparent résistant à l'eau,
- Finition : noire HEXA (revêtement antidérapant),
- Charge maximale : 750 kg/m²,
- pieds carrés hauteur 20 cm (4 par module).

Modèle de Référence : Type STAGE82 Module M Top Line 200x100 cm - Hexa des Ets SIXTY82 ou équivalent

Compris coupes, chutes, fixation, tous détails et sujétions pour une parfaite et complète réalisation.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Salle Multimédia au niveau RDC.

08.7.7.3 ■ Cimaie pour tableau en aluminium laqué 80 mm

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et mise en œuvre de cimaie en pliage aluminium finition laqué, y compris :

- Fixations par chevilles et visseries inoxydables à tête fraisée dans support en plaque de plâtre ou maçonneries,
- Cabochon sur tête de visseries ou mise en peinture, dans la teinte des cimaies,
- Protection jusqu'à la livraison et nettoyage après coup,
- Compris coupes, découpes, chutes, ébavurages soignés, et toutes sujétions de mise en œuvre.

Caractéristiques dimensionnelles :

- 4 rails de 2 ml
- 10 tiges de suspensions aluminium de longueur 100 cm
- crochets autobloquants pour tige

Modèle de Référence : Type Rail Cimaïse Murale Click Rail des Ets Artiteq ou produit équivalent

Finitions : minimum 5 coloris aux choix de l'architecte dans la gamme RAL.
Cette cimaise sera implantée sur le mur suivant choix du maître d'œuvre.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Salle d'Activités - Atelier, Salle Multimédia au niveau RDC.

08.7.7.4 ■ Rail projecteur en aluminium laqué 80 mm

Mode de métré : Au mètre linéaire

Fourniture et mise en œuvre de rail/cimaise en pliage aluminium finition laqué, y compris :

- Fixations par chevilles et visseries inoxydables à tête fraisée dans support en dalles 60x60,
- Cabochon sur tête de visser ou mise en peinture, dans la teinte des cimaises,
- Protection jusqu'à la livraison et nettoyage après coup,
- Compris coupes, découpes, chutes, ébavurages soignés, et toutes sujétions de mise en œuvre.

Finitions : minimum 5 coloris aux choix de l'architecte dans la gamme RAL.

Cette cimaise sera implantée à fleur des plafond-suspendus en dalle 60x60, suivant choix du maître d'œuvre.

Localisation :

Suivant tableau de finition de pièces, notamment : Salle d'Activités - Atelier, Salle Multimédia

08.8 MUR MOBILE

08.8.1 ■ Mur mobile monodirectionnel coulissant sans guidage au sol - Ra = 46dB mini

Mode de métré : Au mètre carré sous plafond suspendu, le prix unitaire devra tenir compte du complément dans la hauteur du plénum

Fourniture et pose de mur mobile à double parois, composés d'éléments plans indépendants, coulissants dans un rail supérieur, sans guidage au sol et comprenant :

Caractéristiques techniques :

- Hauteur de plénum: 0.50 ml environ
- Indice d'affaiblissement acoustique : $R_a \geq 46$ dB mini
- Classement au feu : M1

CHEMIN DE ROULEMENT :

- Rail acier semi-tubulaire, à l'intérieur duquel circule les chariots, fixé en sous face de plafond compris plaques de suspension, tiges filetées, contre-plaques, tire-fonds, toutes sujétions de fixation sans déformation sous l'effet de la charge (flèche nulle)
- Des rails démontables seront placés dans les zones de stockage, permettant la pose et la dépose des panneaux.
- Comblement du vide entre faux plafond et plancher par panneaux composites acoustiques, à parements stratifiés, assurant les mêmes performances acoustiques qu'en partie courante

PANNEAU :

- Éléments constitués d'une ossature métallique et de 2 parements en panneaux de particules haute densité ép.19 mm M1, les panneaux seront démontables avec remplissage en laine minérale de haute densité,
- Revêtement stratifié selon choix de l'Architecte
- Système de roulement par chariot multidirectionnel
- Étanchéité périphérique verticalement et horizontalement par joint en PVC souple et profilé aluminium laqué

- Verrouillage total du mur par serrage progressif avec élément télescopique manœuvre par manivelle indépendante.
- Raccordements muraux par profils d'ajustement fixe assurant l'étanchéité de la paroi.

Modèle de Référence : Type Classic des Ets Algaflex ou produit techniquement équivalent

Nota : Dès le démarrage de la période de préparation, l'entrepreneur se mettra en rapport avec le Gros Œuvre pour le dimensionnement de la structure porteuse

Toutes pièces, détails et sujétions de pose.

Localisation :

Entre les salles multimédia et salle activité-ateliers, suivant plans et détail (DET 09) du carnet de détails de l'architecte.

08.9 CLOISONS DE VESTIAIRES

Fourniture et mise en œuvre de cloisonnement en stratifié compact constitué :

Cloisons :

Les dimensions données dans les articles suivants sont à adapter suivant plans d'architecte. hauteur normalisée: 1.85 ml + vide au sol de 0.10 à 0.14 ml.

Fourniture et pose de cloisons préfabriquées en stratifié compact d'épaisseur 10 mm minimum 2 faces décor, comprenant notamment :

- Classement M3
- Système complet répondant aux exigences de la norme européenne EN 438
- Chants vus polis et de forme arrondie
- Bandeau supérieur porteur en aluminium laqué adapté pour la réalisation de cabines suspendus sans piétements
- Angles de raccordement entre séparation et meneau en nylon armé pour que les vis ne se desserrent pas
- Piétements résistants au choc et aux agents chimiques en nylon armé, réglable en hauteur de 60 à 100 mm, fixé sous les séparations
- L'ensemble de la fixation adaptée invisible et visserie inox 316L empreinte Torx et caches de finition dans la teinte du stratifié

Compris coupes, découpes, fixations et toutes sujétions de réalisation.

Portes :

Largeurs données de passage.

Fourniture et pose de porte en stratifié compact dito cloisonnement comprenant notamment :

- 3 paumelles en aluminium moulées, laquées en époxy polyester, indémontables et indégonnables se décomposant ainsi :
 - deux paumelles simples, montées avec un axe en inox goupillé, et deux bagues polyamide autolubrifiant pour éviter les grincements
 - une paumelle à ressort, ayant deux ½ axes goupillés en inox, dont l'un permettra le réglage progressif de la tension du ressort, ce dernier assurant aussi la fermeture automatique et contrôlée de la porte. Une vis pointeau maintiendra la tension du ressort.
- Visserie inoxydable 316L empreinte torx
- Verrou avec voyant « libre-occupé » décondamnable de l'extérieur par carré
- Bouton de tirage en nylon (polyamide) sur chaque face avec visserie invisible
- Butées antibruits et système antibruit sur portes par joint mousse monté en usine en fond de feuillure côté verrou
- Barres de tirage, rappel pour sanitaire handicapé

Nota : L'entreprise devra respecter les exigences PMR, notamment en ce qui concerne les hauteur d'assises (entre 0.45 et 0.50 ml) et les hauteur de barres d'appuis (entre 0.70 et 0.80 ml), les hauteurs de patères (entre 0.90 et 1.30 ml)

Toutes les portes devront être dégonnables depuis l'extérieur.

Modèle à soumettre à l'approbation du maître d'œuvre.
Teinte des différents éléments au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

08.9.1 ■ Cloisons partie courante en stratifié compact de 13 mm - Hauteur 2,00 ml

Mode de métré : Au mètre linéaire.

Modèle de référence : AQUAROC des Ets France équipement ou équivalent

Localisation :

Sanitaires des Vestiaires Hommes et Femmes au niveau R-1, suivant plans d'architecte.

08.9.2 ■ Porte en stratifié compact ép 10 mm - 1VTL - Dimensions 0.80 x ht 2.00 ml

Équipements complémentaires :

- Signalétique par idéogrammes autocollants ou gravés

Localisation :

Sanitaires des Vestiaires Hommes et Femmes au R-1, Suivant plans d'architecte.

08.9.3 ■ Porte PMR en stratifié compact ép 10 mm - 1VTL - Dimensions 0.90 x ht 2.00 ml

Équipements complémentaires :

- Signalétique par idéogrammes autocollants ou gravés
- poignée de rappel PMR en tube inox revêtu de nylon

Localisation :

Sanitaires des Vestiaires Hommes et Femmes au R-1, Suivant plans d'architecte.

B MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER

08.10 Variante exigée n°05 : Suppression de l'îlot central et ajout d'un évier sur meuble

Cette variante consiste à supprimer les îlots centraux des cuisines prévus en base et à modifier les meubles conservés pour y inclure un évier

08.10.1 ■ Suppression de l'îlot centrale de la cuisine de l'atelier cuisine

1 - Suppression de l'îlot centrale de cuisine prévu en base,
Constitué en panneaux d'aggloméré de bois CTBH qualité hydrofuge de 19 mm d'épaisseur minimum (Classement du mobilier M3),

Comprenant notamment :

- Socles support avec piètement réglable pour éléments bas en acier galvanisé,
- Plinthe basse en retrait de 0.05 m minimum à prévoir sur 0.10 m de hauteur en inox avec joint d'étanchéité intégré,
- Plan de travail en aggloméré de 50 mm d'épaisseur avec chant droit,
- Caisson central d'étagères, largeur 1.20 ml x 0.40 x ht 0.80 ml divisé en 2 colonnes
- 1 emplacement vide pour PMR, largeur 1.20 ml x 0.40 x ht 0.80 ml
- 2 portes de largeur 0.60 ml x 0.60 x ht 0.80 ml
- Évier 1 cuve en résine de synthèse du type CORIAN des Ets VASCOPLAN ou produit équivalent, largeur 0.80 ml x 0.60 x ht 0.80 ml
- Robinetterie mitigeuse à la charge du lot CVC Plomberie,
- 1 colonne basse comprenant un ensemble de 3 tiroirs, largeur 0.30 ml x 0.60 x ht 80 ml
- Poignées de manœuvre par poignée ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm finition suivant choix architecte

Suppression d'un meuble bas de 60 cm de largeur, remplacé par un meuble bas de 100 cm de largeur recevant l'évier.

2 - Ajout de l'évier sur le plan de travail de la cuisine conservé suivant le détail 08a du carnet de détail de l'architecte :

Éviers (cuves suivant détails de l'architecte) :

- En résine de synthèse du type CORIAN des Ets VASCOPLAN ou produit équivalent,
- Robinetterie mitigeuse et bonde à la charge du lot CVC Plomberie,
- Raccordement sur évacuation et alimentation en attente à la charge du présent lot,
- Finitions et teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Localisation :

Suivant plan de détail de l'architecte DET 08a, notamment : Atelier cuisine (152) au niveau RDC

08.10.2 ■ Suppression de l'îlot centrale de la cuisine de l'espace repas/cuisine

1 - Suppression de l'îlot centrale de cuisine prévu en base,
Constitué en panneaux d'aggloméré de bois CTBH qualité hydrofuge de 19 mm d'épaisseur minimum (Classement du mobilier M3),

Comprenant notamment :

- Socles support avec piètement réglable pour éléments bas en acier galvanisé,
- Plinthe basse en retrait de 0.05 m minimum à prévoir sur 0.10 m de hauteur en inox avec joint d'étanchéité intégré,
- Plan de travail en aggloméré de 50 mm d'épaisseur avec chant droit,
- Caisson central d'étagères, largeur 1.20 ml x 0.40 x ht 0.80 ml divisé en 2 colonnes
- 1 emplacement vide pour PMR, largeur 1.20 ml x 0.40 x ht 0.80 ml
- 2 portes de largeur 0.60 ml x 0.60 x ht 0.80 ml
- Évier 1 cuve en résine de synthèse du type CORIAN des Ets VASCOPLAN ou produit équivalent, largeur 0.80 ml x

0.60 x ht 0.80 ml

- Robinetterie mitigeuse,
- 1 colonne basse comprenant un ensemble de 3 tiroirs, largeur 0.30 ml x 0.60 x ht 80 ml
- Poignées de manœuvre par poignée ronde en aluminium de diamètre 1,5 mm finition suivant choix architecte

2 - Ajout d'un meuble bas de 60 cm de largeur et de l'évier sur le plan de travail de la cuisine conservé :

Éviers (cuves suivant détails de l'architecte) :

- En résine de synthèse du type CORIAN des Ets VASCOPLAN ou produit équivalent,
- Robinetterie mitigeuse et bonde à la charge du lot CVC Plomberie.
- Raccordement sur évacuation et alimentation en attente à la charge du présent lot
- Finitions et teintes au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant

Localisation :

Suivant plan de détail de l'architecte, notamment : Espace repas/cuisine (117) au niveau RDC

C MENUISERIES INTERIEURES BOIS - MOBILIER

08.11 Variante exigée n°06 : Remplacement de la cloison mobile par une cloison de distribution acoustique et porte à battante 1VTL

Cette variante consiste à remplacer la cloison mobile prévue en base, par une cloison sèche de distribution acoustique
- Épaisseur 98/62 mm prévue au lot Plâtrerie et porte à 1 VTL - Dimensions : 0.93 x ht 2.04

08.11.1 ■ Suppression du mur mobile monodirectionnel coulissant prévue en base

Mode de métré : au mètre carré sous plafond suspendu

Localisation :

Entre les salles multimédia et salle activité-ateliers, suivant plans d'architecte.

08.11.2 ■ Ajout d'un bloc-porte intérieur 1VTL - BAT - E30 - 42dB - HM - AP - SS+BMI - Dimensions : 0.93 x ht 2,04 m

Localisation :

Dans cloison créée entre les salles multimédia et salle activité-ateliers, suivant plans d'architecte.